



Compagnie d'Arc de Périgueux

CONCOURS EN SALLE 2 x 18 m 17 mars 2024

La Compagnie d'Arc de Périgueux vous invite le dimanche **17 mars 2024** à participer au 2 fois 18 m qu'elle organise au gymnase Saint-Georges, rue des chaudronniers, à Périgueux (Lat : 0,72993000 – Long : 45,18264000).

Le tir s'effectuera en volées de trois flèches, sur blasons uniques (ou trispots sur demande) pour les arcs classiques et arcs nus et trispots pour les compounds. Rythme AB/CD.

NB : Possibilité de tremplin (tirs hors compétition) en fonction des places disponibles.

Deux départs sont prévus

| | 1 ^{er} départ | 2 ^{ème} départ |
|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| Ouverture du greffe | 8 h 30 | 13 h 15 |
| Échauffement à distance | 9 h 00 | 13 h 45 |
| Inspection du matériel | 9 h 30 | 14 h 15 |
| Début des tirs | 9 h 45 | 14 h 30 |
| Fin prévue des tirs | 12 h 15 | 17 h 30 |

Arbitres : Francis Affre et Didier Rap. Stagiaire, Louis Martinelli

Participation :

18 ans et plus : 10 € pour 1 départ 17 € pour 2 départs

Moins de 18 ans : 8 € pour 1 départ 14 € pour 2 départs

Inscriptions :

Veuillez indiquer le choix de concours (salle ou Tremplin), les nom et prénom, numéro de licence, type de blason ainsi que le type d'arc (classique, poulie ou arc nu).

Date limite : le mercredi 13 mars 2024

Par courriel : compagnie.arc@orange.fr

Carte d'identité ou licence avec photo obligatoire pour le greffe. Tenue blanche ou de club vivement souhaitée. Chaussures adaptées pour le gymnase.

Buvette et sandwiches sur place

